

La nouvelle LPP de la perfusion

Le cadre réglementaire

- Arrêté du 12 avril 2016, Journal Officiel du 16 avril 2016,
- Arrêté du 12 avril 2016, JO du 16 avril 2016 portant sur la modification des règles de Prise En Charge (**PEC**) de la Nutrition Parentérale A Domicile (**NPAD**) (pas de changement sur le fond mais intégrés les non cumuls de codes)
- Arrêté tarifaire de la perfusion à domicile (tarif LPP et PLVTTC)

La perfusion avant le 1^{er} mai

- Remboursement des produits, des matériels de perfusion
- Les systèmes passifs : appareil simple à 2.03 €, Perfuseur Volumétrique de Précision (**PVP**) et Diffuseur Portable Stérile (**DPS**)
- Les systèmes actifs : pompe et pousse-seringue, fixe ou ambulatoire
- Les sets de soins en fonction du temps du soin : remplissage (**PVP** et **DPS**)

Avant le 1^{er} mai

- Les sets de pose de la perfusion : Voie Veineuse Périphérique (**VVP**) au bras du malade et Voie Veineuse Centrale (**VVC**) (Cathéter A Chambre Implantable (**CCI**) ou cathéter central)
- Pas de set PICC LINE
- La tubulure et les Accessoires A Usage Unique (**AUU**) de remplissage du système actif
- 2 forfaits de Mise A Disposition (**MAD**) pour les systèmes passif et actif
- Nombreux contentieux

La nouvelle LPP de la perfusion

- **Perfusion hors pompe externe programmable à insuline (nouvelle LPP, février pour la pompe MYLIFE OMNIPOD)**
- **Perfusion hors NPAD**
- **La NPAD est passée de la section 2 du chapitre 1 à la section 5 (avec les nutritions orale et entérale)**

La LPP de la NPAD

- Arrêté du 16 juin 2014 avec application au 01 septembre 2014 portant extension de la PEC des pompes à la NPAD
- 3 modes de NPAD :
 - 6 à 7 jours/7,
 - $5 \leq$ jours/7,
 - ≤ 5 jours/7 associée à la NED
- Primo-prescription 14 jours, prescription 14 jours puis prescription QSP 28 J AR 1 fois, puis avis du centre expert

La LPP de la NPAD

- La NPAD a rejoint la LPP nutrition
- Logique de forfait
- Forfait de première installation
- Forfait de suivi hebdomadaire : les 12 premières semaines et au-delà de 12 semaines
- Forfait hebdomadaire de consommables
- C'est cette logique de forfait qui a été reprise pour la nouvelle LPP de la perfusion

Après le 1^{er} mai 2016

- **Suppression des 4 listes de classes médicamenteuses donnant droit à la PEC de la perfusion continue à domicile (perfusion, systèmes passifs, actifs et CCI)**
- **L'arrêté mentionne : tous les médicaments pouvant être perfusés selon le RCP : le RCP s'impose pour la PEC LPP**
- **Forfaitisation de la PEC : création de 22 forfaits**

Les médicaments concernés par la perfusion

- Selon le RCP (médicaments.gouv)
- Les médicaments avec AMM, ATU, RTU, importés, de ville, de rétrocession, les Médicaments Dérivés Du Sang (**MDS**), les Produits Sanguins Labiles (**PSL**), les électrolytes,...
- Un oubli malgré de nombreux rappels auprès du Ministère et du CEPS : les médicaments en réserve hospitalière des soins palliatifs et de la douleur rebelle (code prestation PHD)

Principes généraux de la PEC

- 3 modes d'administration : gravité, diffuseur et pompe
- Suppression des PVP et des pousse-seringues, plus de distinction entre poste fixe ou ambulatoire
- Définition de la perfusion : suppression du terme continue, selon la durée

Définition de la perfusion

- 15 mn et plus pour la gravité
- 30 mn minimum pour le diffuseur : il n'existe pas de DPS passant en moins de 30 mn (loi de Poiseuil, débit selon le diamètre et la longueur du capillaire)
- 60 mn minimum pour la pompe sauf exception : avis du médecin conseil ?

Les prescriptions médicales

- 2 prescriptions
- Une prescription en double exemplaires pour l'IDE pour le branchement, le débranchement, la surveillance
- Une prescription médicale de 4 volets pour la LPP
- 1 volet pour les produits à perfuser pour le pharmacien de ville ou hospitalier
- 1 volet pour les DM et prestations LPP pour le Prestataire De Soins A Domicile (**PSAD**) ou le pharmacien

La prescription médicale de perfusion

- La prescription de LPP doit préciser le mode de perfusion, la voie d'administration et la fréquence des perfusions par jour ou par semaine
- Un volet pour le patient
- 1 volet pour l'IDE

Rôle du PSAD ou du pharmacien

- En concertation avec l'IDE qui fait le soin (rappel sur le rôle du PSAD) : le PSAD ou le pharmacien choisit le matériel, les consommables
- Dans la mesure du possible dans le respect du moindre coût : perfuseur ou diffuseur ou pompe

Les voies d'administration

- La voie IV (périphérique ou centrale)
- La voie SC (hydratation, Immunoglobulines polyvalentes humaines, apomorphine,...)
- La voie périnerveuse : cathéter périnerveux de NAROPEINE dans la douleur post opératoire,...
- Une perfusion : liée à un site d'injection, nouvelle perfusion si changement de consommable. La notion de ligne de perfusion n'a pas été retenue pour la pompe

LPP perfusion : les différents forfaits

- Les forfaits d'installation
- Les forfaits de suivi
- Les forfaits de consommables et d'accessoires
- Les forfaits d'entretien intercure de la VVC
- Un forfait de consommables et accessoires pour la transfusion de PSL

NOUVELLE LPP DE LA PERFUSION

	Nom	Code	Libellé court	Tarifs
INSTALLATION	PERFADOM 1	1176882	Perfusion à domicile, forf instal1, syst actif électrique, PERFADOM1-I1-SA-ELEC	390,00
	PERFADOM 2	1159062	Perfusion à domicile, forf instal2, système actif élec, PERFADOM2-I2-SA-ELEC	180,00
	PERFADOM 3	1183570	Perf à dom, forf ins rempli par ES,syst actif élec,PERFADOM3-I-REMPLI-ES-SA-ELEC	180,00
	PERFADOM 4	1164778	Perfusion à domicile, forf instal1, diffuseur, PERFADOM4-I1-DIFF	250,00
	PERFADOM 5	1191108	Perfusion à domicile, forf instal2, diffuseur, PERFADOM5-I2-DIFF.	115,00
	PERFADOM 6	1172619	Perfusion à domicile, forfait instal et suivi, gravité, PERFADOM6-IS-GRAV	50,00
SUIVI	PERFADOM 7	1178556	Perfusion à domicile, forfait hebdo suivi, système actif, PERFADOM7E-S-SA-ELEC	110,00
	PERFADOM 8	1179165	Perfusion à domicile, forfait hebdo suivi, diffuseur, PERFADOM8-S-DIFF	50,00
CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES	PERFADOM 10	1116934	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 1 perf/s, PERFADOM10-C-SADIFF=1/S	39,00
	PERFADOM 11	1140068	Perf à dom, forf heb consom-access,SA/Diff, 2à3perf/s, PERFADOM11-C-SADIFF=2à3/S.	78,00
	PERFADOM 12	1166808	Perf à dom, forf heb consom-access, SA/Diff,4à6perf/s, PERFADOM12-C-SADIFF=4à6/S	175,50
	PERFADOM 13	1104629	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 1 perf/j, PERFADOM13-C-SADIFF=1/J	269,00
	PERFADOM 14	1140690	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 2 perf/j, PERFADOM14-C-SADIFF=2/J	511,00
	PERFADOM 15	1177893	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 3 perf/j, PERFADOM15-C-SADIFF=3/J	726,00
	PERFADOM 16	1114881	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff,>3 perf/j, PERFADOM16-C-SADIFF>3/J	915,00
	PERFADOM 17	1185160	Perf à dom, forf/perf consom-access, Gravité, <15 perf, PERFADOM17-C-GRAV<15/28J	11,80
	PERFADOM 18	1121326	Perf à dom, forf hebdo consom-access, Gravité, 1 perf/j, PERFADOM18-C-GRAV=1/J	83,00
	PERFADOM 19	1143279	Perf à dom, forf hebdo consom-access, Gravité, 2 perf/j, PERFADOM19-C-GRAV=2/J	157,00
	PERFADOM 20	1153616	Perf à dom, forf hebdo consom-access, Gravité, >2 perf/j, PERFADOM20-C-GRAV>2/J	223,00
ENT	PERFADOM 21	1103392	Perfusion à dom, forf d'entret voie centrale,PERFADOM21-ENTRETIEN-VC-SF-PICC	10,00
	PERFADOM 22	1170419	Perfusion à dom, forfait d'ent voie centrale, PERFADOM22-ENTRETIEN-VC-PICC-LINE	19,50
TS	PERFADOM 23	1137095	Perfusion à domicile, forfait transfusion, PERFADOM23-TRANSFUSION-de-PSL-en-EFS	20,00

LES FORFAITS

- 3 forfaits cumulables lors de la 1^{ère} semaine : installation, suivi et consommables sauf pour la gravité pour laquelle l'installation et le suivi ne font qu'un forfait
- Puis 2 forfaits suivi et consommables pour le diffuseur ou la pompe
- PEC pour la durée de la perfusion et non pour la durée de mise à disposition du matériel
- Un forfait de suivi ou de consommables n'est facturable que si au moins 1 perfusion sur les 7 jours

Modes d'administration

- Cumul possible entre plusieurs modes de perfusion : avec 1 ou plusieurs prestataires PSAD
- Association de différents modes de perfusion : pompe ou diffuseur + gravité ; pompe ou diffuseur ; gravité seule
- Flou entre plusieurs PSAD, PSAD + pharmacien d'officine

Limitation du nombre de perfusion par jour PEC au niveau de la LPP

- Pas plus de 5/j si pompe ou diffuseur + gravité
- Pas plus de 4/j si pompe ou diffuseur
- Pas plus de 3/j si gravité
- Les pansements liés à la perfusion sont compris dans les forfaits consommables
- En cas de décès : la semaine entamée est due
- En cas d'hospitalisation : suspension de la facturation

Principes généraux de facturation

- A partir de la seconde semaine : facturation à échéance des forfaits de suivi et consommables
- En cas d'installation du matériel avant le 1^{er} mai : pas de facturation du forfait installation, ni pour les consommables

Les forfaits

- **Libellé court avec PERFADOM**
- **Un numéro de 1 à 22 (pas de forfait 9)**
- **Le type de forfait : I pour installation, S pour suivi, C pour accessoires et consommables**
- **SA pour système actif (pompe), ELEC pour électrique, DIFF pour diffuseur et GRAV pour gravité**
- **Pour les forfaits de consommables : selon le nombre de perfusion par jour J ou par semaine S**

NOUVELLE LPP DE LA PERFUSION

	Nom	Code	Libellé court	Tarifs
INSTALLATION	PERFADOM 1	1176882	Perfusion à domicile, forf instal1, syst actif électrique, PERFADOM1-I1-SA-ELEC	390,00
	PERFADOM 2	1159062	Perfusion à domicile, forf instal2, système actif élec, PERFADOM2-I2-SA-ELEC	180,00
	PERFADOM 3	1183570	Perf à dom, forf ins rempli par ES,syst actif élec,PERFADOM3-I-REMPLI-ES-SA-ELEC	180,00
	PERFADOM 4	1164778	Perfusion à domicile, forf instal1, diffuseur, PERFADOM4-I1-DIFF	250,00
	PERFADOM 5	1191108	Perfusion à domicile, forf instal2, diffuseur, PERFADOM5-I2-DIFF.	115,00
	PERFADOM 6	1172619	Perfusion à domicile, forfait instal et suivi, gravité, PERFADOM6-IS-GRAV	50,00
SUIVI	PERFADOM 7	1178556	Perfusion à domicile, forfait hebdo suivi, système actif, PERFADOM7E-S-SA-ELEC	110,00
	PERFADOM 8	1179165	Perfusion à domicile, forfait hebdo suivi, diffuseur, PERFADOM8-S-DIFF	50,00
CONSOMMABLES ET ACCESSOIRES	PERFADOM 10	1116934	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 1 perf/s, PERFADOM10-C-SADIFF=1/S	39,00
	PERFADOM 11	1140068	Perf à dom, forf heb consom-access,SA/Diff, 2à3perf/s, PERFADOM11-C-SADIFF=2à3/S.	78,00
	PERFADOM 12	1166808	Perf à dom, forf heb consom-access, SA/Diff,4à6perf/s, PERFADOM12-C-SADIFF=4à6/S	175,50
	PERFADOM 13	1104629	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 1 perf/j, PERFADOM13-C-SADIFF=1/J	269,00
	PERFADOM 14	1140690	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 2 perf/j, PERFADOM14-C-SADIFF=2/J	511,00
	PERFADOM 15	1177893	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff, 3 perf/j, PERFADOM15-C-SADIFF=3/J	726,00
	PERFADOM 16	1114881	Perf à dom, forf hebdo consom-access, SA/Diff,>3 perf/j, PERFADOM16-C-SADIFF>3/J	915,00
	PERFADOM 17	1185160	Perf à dom, forf/perf consom-access, Gravité, <15 perf, PERFADOM17-C-GRAV<15/28J	11,80
	PERFADOM 18	1121326	Perf à dom, forf hebdo consom-access, Gravité, 1 perf/j, PERFADOM18-C-GRAV=1/J	83,00
	PERFADOM 19	1143279	Perf à dom, forf hebdo consom-access, Gravité, 2 perf/j, PERFADOM19-C-GRAV=2/J	157,00
	PERFADOM 20	1153616	Perf à dom, forf hebdo consom-access, Gravité, >2 perf/j, PERFADOM20-C-GRAV>2/J	223,00
ENT	PERFADOM 21	1103392	Perfusion à dom, forf d'entret voie centrale,PERFADOM21-ENTRETIEN-VC-SF-PICC	10,00
	PERFADOM 22	1170419	Perfusion à dom, forfait d'ent voie centrale, PERFADOM22-ENTRETIEN-VC-PICC-LINE	19,50
TS	PERFADOM 23	1137095	Perfusion à domicile, forfait transfusion, PERFADOM23-TRANSFUSION-de-PSL-en-EFS	20,00

Les 6 forfaits d'installation

- Forfait 1^{ère} installation, pompe **PERFADOM 1**
- Forfait de seconde installation d'un SA (pompe), **PERFADOM 2**
- Forfait installation, SA, remplissage en établissement, **PERFADOM 3**
- Forfait 1^{ère} installation, diffuseur (DPS), **PERFADOM 4**
- Forfait seconde installation, DPS, **PERFADOM 5**
- Forfait installation et de suivi, IS, gravité, **PERFADOM 6**
- Pour les DPS en établissement : le remplissage du DPS est compris dans le forfait de suivi de perfusion par DPS

Les forfaits de suivi

- Pour le diffuseur, DPS, et pour la pompe :
- Forfait de suivi, SA, pompe, **PERFADOM 7**
- Forfait de suivi, DPS, **PERFADOM 8**
- Si plusieurs perfusions par mode différent : le forfait de suivi le plus coûteux est facturable
- En cas de NPAD : la supplémentation des poches ternaires (vitamines, oligoéléments, rinçage ne rentre pas dans la PEC LPP perfusion)

Les forfaits de suivi par diffuseur ou pompe

- Forfaits de suivi (PERFADOM 7 et 8) intégrant :
 - Des **prestations techniques** : fourniture du matériel de perfusion, livraison des accessoires et consommables, rédaction d'un compte rendu écrit de visite, intervention dans un délai de 12 h en cas de panne, récupération du matériel loué ainsi que son nettoyage et sa désinfection, récupération des consommables, astreinte téléphonique 24h/24h, 7j/7j pour les diffuseurs et systèmes actifs...
 - Des **prestations administratives** : gestion administrative du dossier et continuité des prestations en cas de changement temporaire d'adresse

Les forfaits accessoires (AUU) et consommables

- 11 forfaits de AUU et consommables selon le nombre de perfusions par semaine ou par jour
- Possibilité de cumul d'un forfait par semaine avec un forfait par jour pour coller à la prescription

Forfaits AUU et consommables, pompe (SA) ou diffuseur (DPS)

- 7 forfaits SA DIFFUSEUR
- 1 perfusion / semaine, **PERFADOM 10**
- 2 à 3 perfusions / semaine, **PERFADOM 11**
- 4 à 6 perfusions / semaine, **PERFADOM 12**
- 1 perfusion / jour, **PERFADOM 13**
- 2 perfusions / jour, **PERFADOM 14**
- 3 perfusions / jour, **PERFADOM 15**
- Plus de 3 perfusions / jour, **PERFADOM 16**

Forfaits AUU et consommables, perfusion par gravité

- 4 forfaits, gravité, AUU et consommables
- PERFADOM 17, le seul forfait des 22 à la perfusion, forfait non hebdomadaire, moins de 15 perfusions sur 28 jours
- PERFADOM 18, gravité, 1/jour
- PERFADOM 19, gravité, 2/jour
- PERFADOM 20, gravité, plus de 2 perfusions / jour

- **Forfaits accessoires et consommables (PERFADOM 10 à 23)** qui comprennent tous les **consommables et accessoires** nécessaires au bon fonctionnement des dispositifs et à la sécurité de la voie d'abord ainsi que les accessoires de branchement et de débranchement de la voie d'abord (par exemple : perfuseurs, rampes de perfusion, seringues, champs, compresses, gants, blouses, pied à sérum...)

Les questions en suspens

- La notion de plusieurs intervenants pour le même patient ? Pour 1 prestation du patient ?
- Les sets de soins prescrits par les radiologues et les rhumatologues ?
- Les perfusions par voie SC : apomorphine et immunoglobulines polyvalentes humaines (HIZENTRA)
- Les poly perfusions
- Les IG par voie IV : « arbre à perfusion »

Les questions en suspens

- Les sets de débranchement du diffuseur fourni et rempli en établissement de soins : création d'un nouveau PERFADOM ?
- Les chimiothérapies injectables à domicile en SC ?
- Les thérapies ciblées en SC et les textes de 2004 ? HERCEPTIN, rituximab, ,, ?

Arrêté perfusion et nouvelle convention

Titres 1 et 4

- La convention titre 1 du 15 juillet 2015 en cours d'agrément ministériel et de parution du Journal Officiel
- Interdiction des modèles de prescription établis par les PSAD
- Promotion des modèles de prescriptions de la CNAMTS : oxygénothérapie, perfusion, prothèse mammaire